

# La FRCIVAM Bretagne

Un réseau pour accompagner les groupes  
d'agriculteur·ices et de ruraux·ales



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Présenté à l'Assemblée Générale 2025

Judi 24 avril 2025

A Lanvallay (22)



# LES FAITS MARQUANTS EN 2024



**5 janvier 2024** • Formation « Stratégie de communication » entre administrateurs et salarié.es de la FRCIVAM Bretagne, par Brut de Pommes. Une belle manière de s'engager avec force sur l'enjeu communicationnel ! Depuis, la formation a porté ses fruits avec des actions de communication plus nombreuses et qualitatives.

# CODÉVELOPPEMENT  
# FORMATION  
# TÉMOIGNAGE  
# CO-CONSTRUCTION

**1<sup>er</sup> juillet 2024** • Démarrage de la mission d'animation du réseau des PAT de Bretagne, piloté par la DRAAF Bretagne, l'ADEME Bretagne et la Région Bretagne et animé par la FRCIVAM Bretagne. Cette mission permet de mettre en lien avec soutenir les chargé.es de mission des Projet Alimentaires (et Agricoles) Territoriaux (PAT), ainsi que leurs élu.es et les acteurs bretons concernés.



**30 octobre 2024** • Rencontre avec Arnaud Lecuyer sur la ferme des Folaions à Pluherlin, dans la foulée de nombreux rendez-vous politiques organisés en 2024 par la FRCIVAM Bretagne pour continuer à défendre les transitions agri/alim, notamment auprès de l'ADEME Bretagne et l'Agence de l'Eau.

**15 octobre 2025** • Des réflexions sur les finances des CIVAM bretons ont menées à une mobilisation des administrateur·trices et des salarié.es sur la question et à la tenue d'un séminaire intitulé « Quelles stratégies financières ? Quelle mutualisation de nos compétences ? ».



# SOMMAIRE

LES FAITS MARQUANTS EN 2024	2
LES CIVAM DE BRETAGNE	4
Un brin d'histoire	4
Les activités du réseau breton	4
LA FRCIVAM BRETAGNE	5
Un réseau qui favorise l'imbrication entre échelons CIVAM	5
Les structures locales adhérentes	5
Le projet politique	6
Les objectifs	6
Les missions	7
LES FORCES VIVES	8
Les membres du conseil d'administration en 2024	8
	11
	11
LES ACTIONS	12
Energie, changement climatique et résilience des territoires	12
Agriculture Durable	13
Systèmes Alimentaires Territorialisés et circuits courts de proximités	16
Installation Transmission	17
Animation Territoriale	21
Animation du Réseau des PAT de Bretagne	23
Les formations à destination des animateur·ices	25
La communication	26
Le résultat 2023 et quelques données clefs	27
Les prévisionnels 2024 et 2025	27

# LES CIVAM DE BRETAGNE

## Un brin d'histoire

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont nés dans le Sud de la France, à la fin des années 50. Ils sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture comme organismes de développement agricole et rural. Le mouvement s'est développé **en Bretagne** autour de la réflexion sur les **systèmes herbagers** et l'**agriculture durable**. **Depuis, le mouvement s'est élargi** à de nombreuses thématiques de développement territorial, incluant notamment les questions d'**accueil**, d'**installation-transmission** et de **création d'activité**, d'**énergie** et de **circuits-courts** de commercialisation. Dans le cadre du contexte breton, un diagnostic a été réalisé en 2018/2019 par le réseau qui s'est traduit par une proposition d'actions qui ont évoluées au fil des années. Aujourd'hui, les actions réalisées par les CIVAM de Bretagne sont regroupées en 6 thématiques, pour plus de lisibilité.

## Les activités du réseau breton



### Diffusion et approfondissement des pratiques d'agriculture durable

Constitue le noyau historique de l'activité des CIVAM en Bretagne. Cette activité est organisée sur la base de groupes d'agriculteur-ices départementaux orienté-es vers le développement de techniques viables et respectueuses de l'environnement. Elle concerne notamment les systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrants, avec une alimentation des animaux basée essentiellement sur le pâturage de prairies de longue durée.



### Systèmes alimentaires territorialisés

La FRCIVAM Bretagne et les CIVAM concernés par cette thématique impulsent collectivement des actions visant à replacer l'alimentation au cœur des enjeux sociétaux et sociaux posés sur les territoires : relocalisation de l'économie alimentaire, accès à une alimentation saine pour tous, création et maintien d'emplois locaux non délocalisables.



### Accueil à la ferme

Le soutien aux initiatives d'accueil touristique, éducatif et social est essentiellement animé par Accueil Paysan 35. L'adhésion au mouvement CIVAM permet d'intégrer la réflexion des accueillant.es dans une vision plus générale du développement territorial. L'accueil développé s'appuie sur la valorisation des ressources et savoir-faire locaux.



### Accompagnement à la transmission et la création d'activités agricoles

Les CIVAM en Bretagne s'attachent au renouvellement des générations agricoles et rurales pour stimuler des activités créatrices d'emplois ancrées dans les territoires. La FRCIVAM Bretagne joue un rôle de coordination régionale du collectif InPACT pour favoriser l'installation et la transmission d'activités agricoles et agri-rurales à l'échelle régionale.



### Accompagnement vers des systèmes économes en énergie et adaptation au changement climatique

La FRCIVAM Bretagne pilote un programme d'action régional sur les enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Les réflexions s'appuient sur l'approche globale de la ferme mais aussi du territoire pour identifier l'impact des systèmes. Plusieurs CIVAM bretons sont engagés sur des projets en lien avec le changement climatique (adaptation, résilience, stockage du carbone).



### Initiatives concertées dans les territoires ruraux

Certains CIVAM bretons se définissent d'abord par leur ancrage territorial. Ils abordent une large gamme de thématiques, à savoir l'agriculture, l'environnement, l'énergie, les cultures, etc. pour peu qu'elles influent sur la vie de leur territoire d'attache. Leur échelle d'action se situe à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un « pays vécu ».

# LA FRCIVAM BRETAGNE

## Un réseau qui favorise l'imbrication entre échelons CIVAM



La FRCIVAM organise la concertation et les services communs entre les CIVAM locaux à l'échelle de la région. La répartition des fonctions entre les divers échelons géographiques du mouvement se fait en complémentarité. Elle est l'interlocutrice des services régionaux de l'Etat et du Conseil régional, représente le mouvement à l'échelle régionale, organise la formation des personnels, porte des actions coordonnées entre CIVAM locaux et articule les relations avec la recherche via des projets de recherche-action. La FRCIVAM Bretagne participe à la mise en valeur à un niveau national et européen (Réseau CIVAM national, Ministère, Commission agricole de l'UE) des attentes et propositions des CIVAM bretons. Elle contribue ainsi à faire évoluer l'image véhiculée par et sur l'agriculture bretonne et la région en général.

### CONTACTS DES ADHÉRENTS FRCIVAM BRETAGNE

STRUCTURE	THÉMATIQUE	ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE	CRÉER ET MAINTENIR DES EMPLOIS PÉRENNES ET ANCRÉS LOCALEMENT	DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ	INVENTER UNE INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DE TOUS
<b>CEDAPA</b> 02 96 74 75 50 - cedapa@wanadoo.fr					
<b>AGRICULTURE PAYSANNE 22</b> Partenaire du réseau Civam breton 02 96 74 75 50 agriculturepaysanne@wanadoo.fr					
<b>VOISINS DE PANIER</b> 02 96 73 44 41 - vdp22@orange.fr					
<b>CIVAM 29</b> 02 98 81 43 94 - civam29@orange.fr					
<b>ACCUEIL PAYSAN 35</b> 02 99 77 09 53 coordination35@accueil-paysan.com					
<b>CIVAM ADAGE 35</b> 02 99 77 09 56 - contact.adage35@civam.org					
<b>CIVAM 35 INSTALLATION TRANSMISSION</b> 02 99 77 39 28 - civam35it@civam.org					
<b>MAGASIN DE PRODUCTEUR·ICES BRIN D'HERBE</b> 02 99 41 48 95 - brindherbe35@orange.fr					
<b>CLIC DES CHAMPS</b> 02 99 77 09 56 secretariat.leclideschamps@gmail.com					
<b>AMAR BRÉSIL</b> 06 32 45 20 68 - amar.brasil@orange.fr					
<b>PANIER DES PRÉS</b> 07 81 05 08 69 - panierdespres@gmail.com					
<b>CIVAM AGRICULTURE DURABLE 56</b> 07 85 26 03 02 - civamad56@civam.org					
<b>LA MARMITE</b> 06 73 21 06 66 - lamarmite.asso@yahoo.fr					
<b>CLIC TA BEROUETTE</b> 06 33 63 77 09 - contact@clictaberouette.com					
<b>FRCIVAM BRETAGNE</b> 02 99 77 39 33 - bretagne@civam.org					
<b>RÉSEAU COHÉRENCE</b> 07 85 26 03 02 - contact@reseau-coherence.org					
<b>TERRE DE LIENS BRETAGNE</b> 02 99 77 36 71 - 06 68 22 07 16 bretagne@terredeliens.org					

Rédaction et mise en page: Accueil Paysan 35 - 2020 / Mise à jour: Vanessa Drouot - www.polo.fr - Mars 2023

## Les structures locales adhérentes

Aujourd'hui, le mouvement est composé de **16 structures adhérentes en Bretagne** et un partenaire, *Agriculture Paysanne 22*, qui est bien impliqué dans certaines de nos commissions de travail, sans toutefois y adhérer. Les CIVAM locaux mettent en œuvre des actions sectorielles relevant des compétences qu'ils se sont données : animation de groupes, appui technique, études, formation des agriculteurs, expertise, organisation d'événements. Les CIVAM locaux organisent également des espaces de concertation de commissions dédiées à l'échelle locale et parfois départementales. Globalement, ils orientent leurs actions dans une dynamique de transversalité et de territorialisation de leurs efforts, en prenant contact avec les collectivités engagées sur leurs territoires respectifs. Ce sont des associations d'agriculteur·ices, de ruraux·ales, associant parfois des citoyen·nes avec la spécificité en Bretagne, d'avoir des structurations juridiques variées, type GIE ou association, qui peuvent adhérer au réseau régional.

**Le mouvement CIVAM touche en Bretagne plus de 1500 adhérent.es réparti.es de la manière suivante :**



Près de **850 paysan·nes** - au sens statut : paysan·nes, cotisant·es solidaires et porteur·euses de projets en phase de création d'activité - qui se répartissent elleux-mêmes de la manière suivante : 400 sur les approches systèmes herbagers économes en intrants, 250 sur les enjeux spécifiques circuits courts, 200 porteur·euses de projets.



Plus de **650 citoyen·nes**, majoritairement des adhérent·es de groupements circuits courts alimentaires (300), des adhérent·es Terre de Liens (200) + autres (type adhérent·es AMAR...).



Ces chiffres ne tiennent compte que des adhérent.es formels des CIVAM locaux. Les groupes touchent aussi des personnes qui ne sont pas forcément adhérent.es. A titre d'exemple l'ADAGE, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 développent de plus en plus d'actions d'accompagnement vers de nouveaux publics : changement de système sur les bassins versants, formations de type Pass'MAEC ou groupes mixtes Ecophyto 30 000. De leur côté, les CIVAM bretons qui travaillent sur l'accompagnement à l'installation/création d'activités comme le CIVAM 29, La Marmite et le CIVAM 35 IT, touchent des porteur·euses de projets non adhérent.es, via leurs actions dans le cadre du dispositif PPP et leurs activités de formation. Finalement, d'autres personnes participent aux activités d'échange et d'appui aux CIVAM locaux impliqués dans la commission « Systèmes Alimentaires Territorialisés » coordonnée par la FRCIVAM, sans être adhérentes.

### **Le mouvement CIVAM dispose en Bretagne des services d'environ 35 équivalents temps plein (ETP).**



Une large majorité des salarié.es tient une fonction d'animation et est majoritairement orientée vers l'animation de collectifs d'agriculteur·ices. Ils et elles délivrent également de l'appui technique aux agriculteur·ices, organisent des formations et mettent en place des événements de diffusion en faveur des pratiques agricoles durables.

## **Le projet politique**

A l'issu d'une démarche de Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) en 2020, la FRCIVAM Bretagne a réalisé une mise à jour de son projet politique, dont voici un aperçu. Pour en obtenir un exemplaire papier ou numérique, nous vous invitons à vous adresser aux salarié.es de la FRCIVAM.



# **LE PROJET DES CIVAM DE BRETAGNE**

## **Les objectifs**

🌀 **Animer le mouvement**, en organisant les échanges entre les CIVAM locaux, l'accueil et la formation des animateurs et en favorisant les actions conjointes, mission qui comprend l'intégration de nouvelles structures adhérentes dans la dynamique régionale et la capitalisation de l'expérience dans le domaine des méthodes et des ressources.

🌀 **Ouvrir le mouvement**, pour sceller des collaborations avec d'autres organismes agricoles, l'enseignement, la recherche et la société civile, en Bretagne, en France, à l'échelle européenne et plus globalement à l'international.

🌀 **Diffuser des pratiques durables en agriculture et développement local sur le territoire breton**, par le soutien aux groupes d'échanges de pratiques existants ou naissants, le montage de projets collectifs et la participation à des projets portés par d'autres institutions.

🌀 **Construire et porter des projets d'actions, d'études et de recherches d'intérêts collectifs** qui contribuent à la fois à alimenter les dynamiques locales et à alimenter les travaux de recherche.

# Les missions

## A destination des CIVAM bretons

**Mobilisation de moyens financiers**, via de la recherche financière et des réponses coordonnées à des appels à projets, tel que le plan d'action agriculture durable, le plan d'action « Efficacité énergétique », le programme régional Installation, la création d'activités, etc.

**Accompagnement à l'émergence et à l'appui d'initiatives.**

**Veille administrative et stratégique**, au bénéfice des structures en collectant et diffusant de l'information : domaine réglementaire, appels d'offre, formation, information locale à portée régionale.

**Suivi de la réforme de la formation professionnelle**, à savoir la démarche Qualiopi et le lien avec les OPCO.

**Représentation des CIVAM de Bretagne à l'échelle nationale** par la participation aux commissions, aux comités des régions et aux travaux nationaux.

**Valorisation des initiatives et des expériences**, à travers :

- la capitalisation d'expériences (agriculture de groupe GIEE, Ecophyto, AEP), la compilation de données (observatoire technico-économique des systèmes économes en intrants) ;
- la coordination ou participation à des événementiels collectifs (mois de l'installation en agriculture durable, séminaire alimentation et territoire...);
- la restructuration des outils de communication sur le web.

## A destination des animateur·trices



**Organisation de formations à destination des animateur·ices.** Les CIVAM locaux organisent les formations à destination des producteur·ices et adhérent·es. Les formations organisées par la FRCIVAM s'adressent quant à elles aux animateur·ices des réseaux dans l'objectif de renforcer leurs compétences sur des thématiques diverses

**Animation de réunions thématiques.** Pour coordonner les initiatives, travailler sur des argumentaires politiques (avec les représentants administrateur·ices) et gérer les dossiers au niveau régional (création d'activités/installation/transmission, circuits courts, agriculture durable/énergie, formation et certification...).

**Animation de réunions salarié·es.** Pour échanger sur l'organisation du travail et nos partager sur nos pratiques au sein du réseau



# LES FORCES VIVES

## Les membres du conseil d'administration en 2024

Le fonctionnement de la FRCIVAM repose sur la responsabilité de son conseil d'administration. Les administrateur-ices et référent.es siègent dans les instances dédiées auxquelles la FRCIVAM est invitée. Ils et elles sont accompagné.es des animateur-ices en fonction des thématiques et de la nature des réunions.

### En 2024, le CA réunissait 9 membres



**Fabrice Charles**  
Co-président  
Commission AD



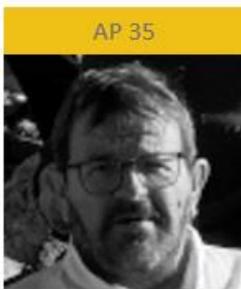
**Olivier Monharoul**  
Co-président  
Commission IT



**Ludovic Josse**  
Trésorier  
Commission SAT



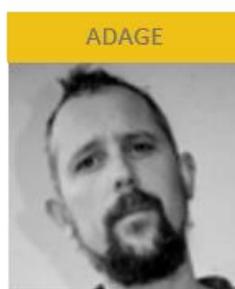
**Yannick François**  
Secrétaire  
Commission  
formation



**Didier Labouche**  
Administrateur



**Jean-Marc  
Van Houtte**  
Commission AT  
Lien InPACT



**Samuel Dugas**  
Communication



**Gilles Maréchal**  
Commission SAT



**Yann Paulet**  
Commission IT



En 2024 comme en 2023, le CA était composé exclusivement d'hommes. Or, la représentation des femmes au sein des conseils d'administration est un enjeu fort. Nous espérons bouger nos lignes dans les années à venir et mobiliser des agricultrices, porteuses de projets et bénévoles impliquées dans les CIVAM bretons ! **Tu es concernée et intéressée : nous contacter !**

## Les rendez-vous des membres

### Les conseils d'administration en 2024

Le CA s'est réuni à six reprises dans le courant de l'année 2024, sur les dates suivantes : le 6 février, le 19 mars, le 21 mai, le 16 juillet, le 17 septembre, et le 19 novembre, essentiellement sur les fermes des administrateurs, afin de mieux connaître leur lieu de vie et de travail, nourrir la convivialité et se déplacer sur le territoire breton.

### Les bureaux – entre co-présidents, trésorier et secrétaire

Ces rendez-vous en visio, permettent de traiter les affaires courantes et se sont réunis 4 fois en 2024 les 17 juin 3 septembre et 12 novembre et 12 décembre.



### L'Assemblée Générale – 16 avril 2024

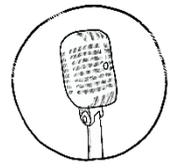
Histoire de convaincre les gourmands, l'AG 2024 de la FRCIVAM Bretagne nous a rassemblé au [Grand Manger](#), coopérative nourricière du Faouët (56) ouverte en 2023. Se rencontrer au *Grand Manger* est en soi tout un programme, puisqu'on y retrouve un jardin, un restaurant, un espace de coworking, et tout ce qu'il faut pour partager des idées et des projets. Le partage était justement le thème de l'AG : « **Ensemble on va plus loin. Au lendemain des manifestations agricoles, pourquoi et comment collaborer plus et mieux ?** ». Y étaient rassemblés les associations adhérentes, ainsi que des réseaux partenaires et complices de la FRCIVAM Bretagne : la LPO Bretagne, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer, les Jardins collectifs de Dinan, les Races locales de Bretagne, le Pré Verger, Terralim, l'URCPIE de Belle-Ile-en-Mer, la CRESS Bretagne, France Nature Environnement, la Confédération Paysanne, Eau et rivières de Bretagne, etc.

Sachant que les mots, et plus globalement la communication, ont leur importance dans ces dynamiques de réseaux, nous avons convié Julie Lallouët-Geffroy, journaliste du media d'investigation [Splann](#), à nous parler de sujets qui nous tiennent à cœur : l'accaparement du foncier, les pollutions agricoles, les atteintes au bocage, la méthanisation



et, plus largement des enjeux de savoir communiquer depuis nos mobilisations collectives. Galvanisés, nous avons entamés des travaux collectifs, nous engageant sur les manières de prolonger les partenariats, d'agir dans les mois à venir, de continuer à se reconnaître.

# Les représentations



## Les représentations institutionnelles

La FRCIVAM Bretagne est impliquée dans plusieurs instances dont les engagements et fréquences sont variables suivant le rythme des convocations et les thématiques. Voici les principales représentations institutionnelles en 2024 :

**COREDEF** (Comité d'Orientation Recherche Développement Formation) : Concertation sur les projets et l'affectation des crédits liés au financement des structures de développement agricole (PRDA), piloté par la Chambre d'agriculture.

**CRAEC** (Commission régionale Argo-Environnement et Climat) : Concertation sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), coanimé par la DRAAF et le Conseil régional.

**CAE ECOPHYTO** (Commission Agro-Ecologie du programme national pour la réduction de l'usage des pesticides) : plusieurs instances de concertation dont le Comité « indicateurs », la sélection des dossiers Groupes 30 000 et GIEE, la cellule de Coopération pour l'Appui à la Transition Agro-Ecologique (CATAE), pilotés par la DRAAF.

**CRIT** (Comité Régional Installation) : Concertation sur les politiques d'installation, co-animé par la DRAAF et le Conseil régional.

**CRALIM** (Comité Régional Alimentation) : Concertation sur les politiques alimentaires, co-animé par la DRAAF et le Conseil régional.

**ABE** (Assemblée Bretonne de l'Eau) : Concertation des acteurs de l'eau en Bretagne, piloté par le Conseil régional.

**Comité régional de concertation sur la directive Nitrates** : Suivi des évolutions réglementaires de la directive nitrate et bassins versants algues vertes, piloté par la Préfecture.

**CESER** (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) : Assemblée consultative des acteurs de la société civile et économique, des représentants des syndicats et des élus. La FRCIVAM Bretagne partage un poste de représentant avec Inter Bio Bretagne (IBB) par alternance de 3 ans. C'est actuellement Jean-François Deleume qui a le poste au titre d'IBB.

**La FRCIVAM Bretagne est invité à participer dans d'autres espaces de concertation** : Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC), Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB), ... Ainsi qu'à des groupes de travail thématiques auprès de la DRAAF (Simplification des MAEC, Conditionnalité et prairies permanentes, ...) et du CRB (aides aux investissements...)

## Les partenariats et l'écosystème de la FRCIVAM Bretagne

**La plate-forme régionale Agriculture et Environnement** : Elle a pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre nos structures, le portage d'actions communes et du plaidoyer commun. Elle réunit CIVAM, FRAB, Confédération paysanne, Cohérence, Eau et Rivières, URCPIC, Bretagne Vivante et LPO. Animateur principal : Eau et Rivières.



Crédits : Ipoiko | Illustrer pour coopérer

**Le Collectif InPACT Bretagne Installation – Transmission** : En plus des groupes CIVAM, il associe Agriculture Paysanne 22. Animation FRCIVAM Bretagne.

**Le groupe Agriculture et Alimentation** : Structuration en cours autour des acteurs agricoles alternatifs (CIVAM et FRAB) et le secteur de l'ESS. Piloté par la CRESS Bretagne.

# L'équipe des salarié·es

**Dominique  
Macé**



## Il assure...

- Le suivi de la gestion administrative et financière.
- L'animation de la commission Agriculture durable, du groupe Energie – Climat et du groupe Bocage – Biodiversité.
- L'animation du programme régional agriculture durable pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne.
- Le pilotage du projet énergie avec les CIVAM bretons.
- L'animation des CIVAM impliqués dans l'agriculture de groupe (groupes 30 000, GIEE, AEP).
- Le suivi de la PAC et en particulier des mesures agro-environnementales (MAEC).
- Comme ses collègues, il assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Il est en CDI, à temps plein, dans les locaux d'INPACT 35 à Cesson-Sévigné

**Laurence  
Gravel**



## Elle assure...

- La coordination de la formation des animateur·ices du réseau des CIVAM bretons et plus globalement, de leur montée en compétences.
- Le travail de suivi de la réforme de la formation professionnelle et de la certification Qualiopi pour les CIVAM bretons et l'animation de la Commission Formation.
- Le dossier « d'Animation Territoriale » qui se traduit depuis juillet 2024 par l'animation du Réseau des PAT de Bretagne.
- Comme ses collègues, elle assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Elle est en CDI, à temps plein, dans les locaux d'INPACT 35 à Cesson-Sévigné

**Anne-Gaëlle  
Scatton**



## Elle assure...

- L'animation de la commission Installation Transmission (IT) et du collectif InPact Installation Transmission Bretagne
- La coordination des actions menées par les Civam bretons sur la thématique Installation transmission.
- La communication de la FRCivam Bretagne. L'animation du site internet et des réseaux sociaux.
- Comme leurs collègues, elle assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Elle est à temps plein, en CDI, dans les locaux d'INPACT 35 à Cesson-Sévigné

# LES ACTIONS

## Energie, changement climatique et résilience des territoires



En 2024, la FRCIVAM Bretagne a essayé de contribuer à fédérer et valoriser les travaux des CIVAM de Bretagne.

L'année a été marquée par :

- Le non renouvellement de la convention triennale avec l'ADEME
- La réponse partenariale à l'appel à projets de l'ADEME « Structuration de la filière de valorisation durable de la Haie »
- La réponse - avec deux CIVAM locaux - à l'appel à projets FABACEE pour la réduction des consommations d'énergie dans les fermes

Courant 2024, le Réseau Haie France (ex AFAC Agroforesterie) a mené une réflexion pour constituer une antenne régionale (Réseau Haie Bretagne). Après plusieurs échanges sur la diversité des acteurs présents autour de la table - mais une faible représentation agricole - le Conseil d'administration de la FRCIVAM Bretagne a validé le principe de son adhésion à cette antenne régionale à sa création courant 2025.

### Plan efficacité énergétique et changement climatique

Le programme pluriannuel s'appelle « Changement climatique : accompagner les systèmes agricoles et alimentaires vers la transition agroécologique ». En 2024, il est financé par le Conseil régional et coordonné par la FRCIVAM Bretagne. Les membres concernés sont l'ADAGE 35 | Accueil Paysans 35 | CIVAM 35 IT | CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | CEDAPA | La Marmite | Terre de Liens | Réseau CIVAM.

Le programme pluriannuel repose sur les objectifs suivants :

1. **Anticiper** les impacts du changement climatique, **favoriser les économies d'énergie** et adapter les systèmes agricoles et alimentaires pour les fermes.
2. **S'adapter** aux enjeux du changement climatique : **construire une stratégie** de déploiement d'actions au service des territoires et de leurs acteurs.

Un comité de pilotage Financeurs (ADEME et CRB) s'est réuni le 7 juillet. Un rendez-vous avec la direction de l'ADEME en Bretagne a eu lieu le 2 octobre. Il a été convenu de poursuivre les échanges avec l'ADEME et de réfléchir aux moyens d'évaluer l'impact des systèmes économes en intrants sur le bilan énergétique de la ferme bretonne et sur le climat. Une nouvelle demande de financement sera déposée en 2025.

### Le rôle de la FRCIVAM Bretagne

La FRCIVAM Bretagne a réuni le groupe Energie et climat en COPIL technique le 16 mai, puis en plénière et en présentiel le 7 juillet 2024. Elle a également animé une réflexion en vue de répondre à l'Appel à projet (AAP) « FABACEE Pour une agriculture économe en énergie et en intrants », dans le cadre de financements Crédits Carbones. L'objectif du projet est de réduire de 15 % le bilan énergétique des collectifs d'agriculteur·trices engagé·és. A l'issue d'un assouplissement du cahier des charges, notamment porté par les CIVAM bretons, le Cedapa a engagé 5 groupes et l'Adage 3 groupes. Ce sont des projets d'une durée de 3 ans. CIVAM AD 56 et réseau Cohérence restent intéressés par ce financement mais avec moins de fermes à engager.

La réflexion sur un autre AAP « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique » a été jugé trop lourd à mettre en œuvre par les CIVAM de Bretagne qui auraient dû déployer un diagnostic de territoire avec des diagnostics énergétiques de fermes.

### Contribution à l'Observatoire technico-économique de Réseau CIVAM

La FRCIVAM Bretagne s'implique dans l'Observatoire technico-économique et environnemental, piloté par Réseau CIVAM, qui permet de produire des références sur les performances des fermes herbagères en bovins lait économes et autonomes. En 2024, les indicateurs d'impacts climatiques sont encore bien présents notamment sur les faibles émissions de GES et stockage du carbone.

## FERMADAPT

La FRCIVAM Bretagne est engagée dans un projet régional multi-acteurs sur l'adaptation au changement climatique. Le projet implique dix associations bretonnes dont deux CIVAM bretons- le CEDAPA et l'Adage 35 – dans l'accompagnement de groupes locaux. Le but est d'identifier les savoir-faire paysans et expérimenter de nouvelles pratiques fourragères en faveur d'une adaptation aux changements climatiques. Il est à noter qu'une démarche similaire existe également dans les Pays de Loire, avec le projet CLIMAVEGT.

La FRCIVAM Bretagne contribue à la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité aux changements climatiques pour les fermes bretonnes (ClimAléas-Test et ClimAléas-Diag Bovins).

## Autonomie alimentaire des fermes bovines et changement climatique

La FRCIVAM Bretagne est engagée dans un projet régional inter-réseaux de développement agricole sur l'adaptation au changement climatique. Le projet a pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre plusieurs groupes de développement agricole sur l'adaptation au changement climatique (CUMA, CETA, GEDA35, Res'Agri 56, CRDA Manche et FRCIVAM Bretagne). Par ailleurs, le Cedapa a représenté les CIVAM lors d'une journée associant agriculteur·trices et animateur·trices le 28 février 2024 à Epiniac (35).

## Bocage et biodiversité

Initié en 2022, le groupe « Bocage et biodiversité » a pour objectif de fédérer les actions des CIVAM bretons et d'alimenter les réflexions à l'échelon régional, afin de favoriser la représentation institutionnelle sur le bocage et la biodiversité. Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, ADAGE 35, Accueil Paysans 35, CIVAM 29, CIVAM AD 56, CEDAPA, Terre de Liens, Cohérence. Ce groupe doit encore monter en puissance dans son animation des échanges autour des projets respectifs des CIVAM bretons sur ce thème. Un travail de veille institutionnelle - sur les démarches de Breizh Bocage, du Label Haie, du Plan Arbre, du Plan Haies - et de veille financière a également été réalisé en collectif.

La dimension bocage a été particulièrement mise en avant dans l'année 2024 par les CIVAM locaux impliqués qui se développent sur cette thématique. Cette dynamique croissante a notamment conduit au choix de répondre à l'AAP de l'ADEME sur un projet d'accompagnement des CIVAM bretons sur la valorisation du bois à la ferme sous différentes formes (biomasse, litière, fourrage, bois d'œuvre...) dans une dynamique d'économie circulaire. Pour ce faire, la FRCIVAM Bretagne a animé un collectif d'acteurs pour ce projet : Institut Agro de Rennes, association Terres et Bocages, association AILE, association La Cuillère en Bois et 4 groupes CIVAM. En définitive, le projet CIVAM n'a pas été retenu dans la sélection bretonne, car moins impliqué dans le développement d'une filière verticale et sans mobilisation directe d'une collectivité.

## Agriculture Durable

La réflexion sur l'agriculture durable porte principalement sur la promotion des systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrant, majoritairement bovins, mais aussi de petits ruminants. La Commission Agriculture Durable (AD) a rappelé que les travaux de la commission étaient ouverts à l'ensemble des systèmes économes en intrants.



L'année 2024 est marquée par la confirmation de l'augmentation des budgets MAEC permettant de financer l'ensemble des demandes de contrats 2023, soit 4 142 demandes pour 2 709 fermes, soit 7 % de la SAU bretonne. Dans la foulée, la campagne MAEC 2024 permettra de financer l'ensemble des nouvelles demandes déclarées à la PAC, à savoir 1 244 demandes pour 885 fermes. Or, début 2024, c'est aussi les manifestations agricoles qui vont conduire à affaiblir plusieurs ambitions agroécologiques des politiques publiques. Ces reculs ont marqué les adhérent.es et les animateur·trices CIVAM qui en ont fait un sujet de l'AG 2024.

## Commission Agriculture Durable

La Commission Agriculture Durable (AD) s'est réunie le 8 février à Crédin et le 6 décembre à Cléguérec. Plusieurs rendez-vous techniques entre animateur·ices ont eu lieu. Les commissions Agriculture Durable ont permis de :

- Réfléchir à des actions à mutualiser et aux partenariats
- Echanger sur les problématiques de financements des groupes
- Se positionner sur les MAEC et contribuer au Collectif MAEC Bretagne
- Se positionner sur le 12<sup>ème</sup> programme Agence de l'eau, en organisant 2 rendez-vous avec la direction de la délégation bretonne
- Partager des focus sur les projets des CIVAM locaux, à savoir ACCORDAE, Grange en commun, Winter Pât, Travail et des sujets d'actualités autour du Loup, GIEE, voyages d'études.

## Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et 12<sup>ème</sup> programme

Le 12<sup>ème</sup> programme d'action 2025-2030 va modifier en profondeur les moyens financiers sur les Bassins Versants : l'animation agricole réalisée par des animateur·ices BV et des partenaires – Civam, bio, Chambre, Contrôle laitier - ne sera plus financée par l'AELB sur plusieurs territoires, notamment 35 et 56 en raison d'un nouveau choix de zonage restrictif. L'impact financier pour les CIVAM locaux qui mènent aujourd'hui des actions collectives et individuelles sur ces territoires est très important, soit une diminution de 20 000 - 50 000 €/structure CIVAM.

Une réunion inter-CIVAM sur le périmètre Agence de l'Eau Loire-Bretagne a eu lieu le 14 novembre 2024 pour partager les impacts pressentis du 12<sup>-ème</sup> programme de l'AELB. Il a été retenu de faire une demande de rendez-vous au siège à Orléans en 2025, pour une meilleure reconnaissance par l'AELB, porter nos arguments pour la transition agroécologique et demander des moyens financiers pour nos structures de terrain. En parallèle, des interlocuteurs locaux, élu.es et administratifs sont rencontrés.

## Des représentations institutionnelles

La Commission Agriculture Durable est représentée sur des réunions et démarches institutionnelles, comme l'Assemblée Bretonne de l'Eau, CAE Ecophyto mais plus difficilement présente sur d'autres, tel que les réunions « Directive Nitrate ».

## Plan d'action Agriculture Durable

Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, CEDAPA, CIVAM 29, ADAGE, CIVAM AD 56 et Réseau CIVAM. Le plan d'action Agriculture Durable repose sur une convention de financement associant le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), sur un programme pluriannuel. Il vise à promouvoir les systèmes économes en intrants et à renforcer les liens avec les bassins versants. En 2024, les actions mises en place se distinguent en trois axes :

- Actualisation des références sur les systèmes herbagers économes en intrants, notamment dans le cadre de l'Observatoire technico-économique et environnemental des fermes en bovins lait ;
- Diffusion des références sur les systèmes herbagers économes en intrants ;
- Mise en place de partenariats Bassins versants et Association des techniciens de bassins versants (ATBVB).

## Collectif breton de soutien aux MAEC

Les CIVAM sont engagés depuis les années 1990 dans l'écriture de cahiers des charges MAEC, l'accompagnement et la promotion des systèmes herbagers économes en intrants. C'est un travail au service des paysannes et des paysans qui repose sur une mobilisation collective continue pour faire reconnaître ces pratiques agricoles et le soutien financier nécessaire.

Sur la période 2023 – 2024, le Collectif MAEC breton a vécu une mobilisation historique pour défendre l'éligibilité et le financement des mesures agro-environnementales au plus grand nombre. Le collectif est animé par la Confédération Paysanne Bretagne, la FRCIVAM Bretagne et Eau et rivières de Bretagne. La FRAB y participe de manière variable. La Fédération des Races Locales a apporté un soutien continu. D'autres partenaires ont été sollicités à différents moments : Bretagne Vivante, Cohérence, le syndicat des Apiculteurs Professionnels de Bretagne (SAPB).

**👉 Le 25 janvier 2024, la DRAAF de Bretagne a confirmé l'engagement de l'État de financer tous les dossiers déposés au 15 mai 2023 et éligibles.** Le Collectif MAEC de Bretagne a pu savourer une victoire paysanne et environnementale en faveur d'une trajectoire agroécologique et bio ! Après 1 an de mobilisation, **le Collectif a souhaité fêter la victoire sur le déblocage des budgets MAEC 2023 et s'est retrouvé pour un repas partagé le 19 avril à Launay.**

Pour garder trace de cette mobilisation et faciliter sa transmission, **CIVAM, Confédération paysanne et Eau et Rivières ont décidé de financer une [vidéo pédagogique sur cette bataille pour mettre en valeur la force du collectif](#)** et la capacité à rassembler de très nombreux acteurs agricoles, associatifs, citoyens et politiques. La sortie est prévue début 2025. **Et le 30 avril, le Collectif MAEC Bretagne a invité le Préfet de région sur une ferme de Pancé (35) pour rendre visible le travail de fond produit par le collectif** et acté l'issue positive de la mobilisation pour la campagne 2023.

\*\*\*



Les retards de paiements liés aux problèmes d'instruction des dossiers ont également mobilisé le Collectif. Les Paiements 2023 n'ont été perçus qu'à l'été 2024 avec toutes les difficultés que cela peut générer dans la trésorerie des fermes.

## La FRCIVAM Bretagne, relais auprès du Ministère de l'agriculture

Notre association alimente aussi la structure nationale Réseau CIVAM pour des demandes de relais au Ministère de l'Agriculture et pour mutualiser les réflexions politiques avec les autres régions sur les MAEC mais aussi sur les règles de la PAC, sur les prairies permanentes, sur les aides exceptionnelles à l'agriculture, sur les politiques publiques comme Ecophyto.

## Plan Ecophyto

### Via le projet CATAE

La FRCIVAM Bretagne participe à la **Cellule de capitalisation de l'agriculture de groupe engagé dans la transition agroécologique (CATAE)**. Cette instance régionale technique vise à capitaliser les savoir-faire dans l'accompagnement au changement, à proposer des formations et des ressources aux animateur·ices dans une perspective de transition agroécologique. En 2023, le collectif CATAE a initié le projet Inspir'actions permettant à la FRCIVAM Bretagne de travailler sur l'approche du métier avec les animateur·ices et sur une expérimentation de travail des groupes d'agriculteur·ices avec l'enseignement agricole. L'Adage, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 sont directement impliqués sur cette dernière action avec des moyens financiers dédiés pour intervenir auprès de l'enseignement. Un colloque régional le 11 avril 2024 a permis de faire témoigner les CIVAM locaux impliqués et d'échanger sur les possibilités de mieux travailler avec l'enseignement agricole. Fin 2024, un nouveau dossier de financement, intitulé TRANS-FAIR, a été déposé et validé par la DRAAF pour prolonger les actions sur 2024-2025.

### Via le projet « ACction ».

La FRCIVAM Bretagne bénéficie du soutien de Réseau CIVAM dans le cadre de la convention « Ecophyto ACction 30 000 ». Le rôle de la FRCIVAM Bretagne sur ce projet est de réaliser la promotion des outils et méthodes d'accompagnement à la transition agroécologique auprès des institutions et partenaires. Par ailleurs, elle appuie les CIVAM bretons pour monter les dossiers de financements en faveur de l'agriculture de groupes, soit des GIEE, groupe 30 000, AEP, démarche de filière, etc.

# Systemes Alimentaires Territorialisés et circuits courts de proximités

## RMT Alimentation locale

### Quelques rappels sur le projet

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale est un réseau national piloté par la FRCIVAM Bretagne pour cette deuxième édition depuis 2020 et a obtenu un prolongement jusqu'en 2025. Il est coanimé avec l'INRAE représenté par Yuna Chiffolleau, directrice de recherche à l'UMR Innovation.

### Les quatre objectifs principaux du RMT Alimentation Locale sont :

- Produire de l'expertise collective, des outils et des contenus de formation. Les trois publics privilégiés sont les agriculteur-ices, les accompagnateur-ices et les collectivités territoriales.
- Former les acteur-ices, transférer les connaissances et les outils, diffuser les résultats pour une insertion réussie dans les circuits alimentaires courts de proximité.
- Identifier de nouvelles questions de recherche et développement et incuber des projets.
- Appuyer l'action publique, privée et citoyenne.

### Le travail du réseau s'organise autour de 2 axes et 4 groupes transversaux :

→ **Axe 1** : Les stratégies entrepreneuriales dans la durabilité : transition agroécologique, transformation à petite échelle et chaîne de valeur

→ **Axe 2** : La relocalisation de l'alimentation dans la résilience des territoires : approvisionnement local, systèmes alimentaires territorialisés et transition alimentaire

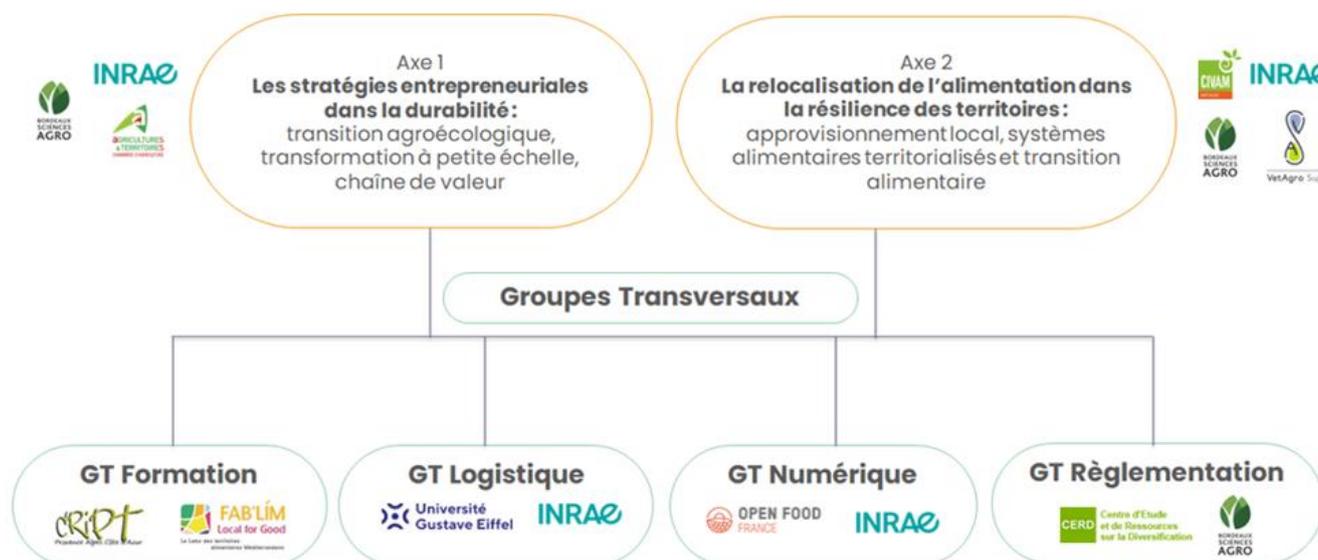
→ **Groupe Formation**

→ **Groupe Logistique**

→ **Groupe Numérique**

→ **Groupe Règlementation**

Le travail du réseau est diffusé via un site web qui se constitue comme espace-ressource pour toute la communauté d'acteur-ices impliqué.es et intéressé.es : [www.rmt-alimentation-locale.org](http://www.rmt-alimentation-locale.org)



## 2024, tournant pour la FRCIVAM Bretagne

La FRCIVAM Bretagne a fait le constat qu'elle n'arrivait pas à réunir des conditions satisfaisantes pour recruter sur le poste SAT (RMT, commission SAT). La fin du projet ATLASS2 en 2023 a également impacté les ressources financières disponibles à la FRCIVAM Bretagne. Prenant en compte ces éléments, le Conseil d'administration a choisi de rediriger l'animation du RMT vers INRAE et de garder le suivi administratif et financier pour des raisons administratives liées au financeur. Laurence puis Dominique se sont successivement relayés sur le lien avec la cellule d'animation.

## 2025, des échéances importantes

Le RMT Alimentation va couvrir la période 2020 – 2025. Il y a donc un événement de clôture en préparation pour novembre 2025, probablement à Rennes. Le choix de le faire en Bretagne s'appuie sur l'implication de la FRCIVAM Bretagne en tant que chef de file et co-animateur mais aussi la possibilité d'être présent sur un territoire dynamique en initiatives alimentaires.

Des réflexions ont déjà été posées dans la perspective d'une demande de renouvellement du RMT Alimentation locale (AAP CASDAR). Au regard de cette expérience de portage du RMT par la FRCIVAM Bretagne et des conditions actuelles de ressources humaines, les administrateurs ont choisi d'interpeller Réseau CIVAM sur cette perspective de renouvellement. D'autre part, la dimension nationale de Réseau CIVAM et la diversité des groupes CIVAM impliqués sur cette thématique, il semble pertinent que Réseau CIVAM puisse réinvestir ce RMT. Des discussions FRCIVAM – Réseau CIVAM sont programmés début 2025.

## La commission Systèmes Alimentaires Territorialisés

La commission SAT qui réunit les magasins Brin d'Herbe, Voisins de Paniers, le Clic des Champs, Clic ta Berouette, le Civam du Finistère, Panier des Prés n'a pas été animé en 2024 par la FRCIVAM Bretagne. Dans ce contexte, s'expliquant par un manque de ressources humaines salariées, quelques échanges en autonomie ont pu avoir lieu entre les structures, notamment via la liste de diffusion partagée par ces adhérents et la FRCIVAM Bretagne.

Pour autant, de l'information, des ressources et des échanges reviennent par le biais de la nouvelle mission d'animation du réseau des animateur-ices de PAT par Laurence GRAVEL, et la Gazette des PAT, la newsletter à ce sujet.

## Installation Transmission



### Les représentations

La FRCIVAM Bretagne siège au Comité Régional Installation-Transmission (CRIT) et au Comité Régional du Développement et de la Formation (COREDEF).

#### Le CRIT

Le Comité Régional Installation-Transmission (CRIT) est l'organe régional de concertation et de consultation des professionnel·les et des organismes agricoles sur la politique de l'installation et de la transmission en agriculture. Il est co-piloté par l'Etat et la Région. En 2024, Olivier et Anne-Gaëlle ont assisté au CRIT 5 septembre 2024

#### Le COREDEF

La gouvernance du Programme Régional de Développement Agricole (PRDA) breton est assurée par l'instance Régionale du COREDEF (Comité Régional du Développement et de la Formation), présidée par la Chambre Régionale d'Agriculture et co-animée par les services de la DRAAF Bretagne. Les membres du COREDEF sont des élu.es représentant les acteurs du développement et de la formation agricole. Il se réunit deux fois par an, pour valider les orientations du programme, échanger et prioriser. Olivier et Anne-Gaëlle se sont rendu aux COREDEF des 14 mai et 20 novembre 2024.

## Les actions politiques

### Participation à la préfiguration de France Service Agriculture (FSA)

Le 29 mars 2024 les Civam bretons ont accueilli une délégation d'agent de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) qui pilote le programme de transformation publique défini par le gouvernement et dans ce cadre, a été missionnée pour étudier la préfiguration du futur France Service Agriculture (FSA).

Cette visite a eu lieu sur la ferme des Folaisons à Pluherlin -56- et a permis aux Civam bretons d'échanger avec la DITP sur les enjeux liés à ce futur FSA, de parler d'accompagnement à l'émergence de projet, de parcours à l'installation, de transmission, au travers de témoignages de porteur-euses de projet, des jeunes installés, de cédants, d'administrateurices Civam et de technicien-nés.



### Porter nos idées à la Région

Le 30 octobre 2024, les Civam bretons ont accueilli Arnaud Lécuyer sur la ferme des Folaisons à Pluherlin autour du sujet de la transmission, pour l'interpeller sur l'importance de l'accompagnement du binôme cédant-e-repreneur-euse et de l'intérêt du porte-à-porte transmissibilité pour l'obtention de bons résultats de la stratégie régionale pour l'installation transmission de la Région Bretagne.

## Partenariat et réseaux

### Participation au réseau transmission

La participation de la FRCIVAM Bretagne aux rencontres du réseau Transmission animé par la Chambre d'agriculture permet un regard sur les sujets d'actualité : nouvelle DJA, LOA, Diag transmission du CRB... Une nouvelle charte du réseau transmission a été travaillé courant 2024 mais n'a pas encore pu être signée par la FRCIVAM Bretagne.

### La commission Installation transmission – Collectif InPACT IT

Le collectif régional est composé de CIVAM de Bretagne et de l'ADEAR des côtes d'Armor, Agriculture Paysanne 22 (AP22), c'est pourquoi nous l'appelons « Collectif InPACT Installation Transmission ». Sont représentés dans la commission : **Terre de Liens Bretagne, CIVAM 29, CIVAMAD 56, La Marmite, Agriculture Paysanne 22, CEDAPA, CIVAM 35 IT, Accueil Paysan 35, et le CIVAM Adage 35.**



### Réunion des commissions et séminaire

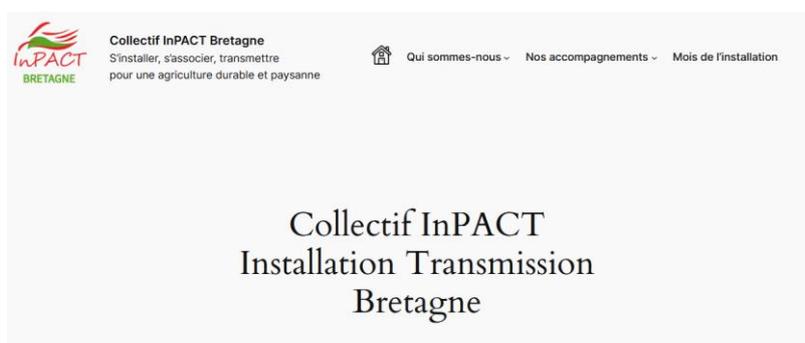
Le collectifs'est réuni à quatre occasions au cours de l'année, en mars, en juillet pour deux jours de séminaires, en octobre et en décembre. Ces temps de travail permettent d'échanger sur les travaux réalisés par les différentes structures membres et de bénéficier des retours des autres membres de la commission. Les temps d'échanges de pratiques pédagogiques et d'accompagnements permettent aux salarié-es une amélioration permanente de leurs pratiques et de débriefer sur des situations concrètes.

Ces réunions incluent des temps d'échanges plus politiques en présence des administrateur·ices, permettant de préparer les prochaines rendez-vous politiques et préciser des besoins de la commission en termes de formation et de montée en compétences.

2024 a vu l'aboutissement et la signature de la charte d'engagement du Collectif InPACT Installation – Transmission Bretagne. Elle synthétise les objectifs politiques en faveur d'une agriculture durable et donne des indications sur le fonctionnement du collectif.



Au cours de l'année 2024, le collectif a entamé la refonte de son site internet **Installation transmission Paysanne**, entamant une démarche visant à offrir plus de lisibilité à l'offre d'accompagnement et de formation que proposent les structures du collectif en Bretagne.



## Un appui technique aux structures du collectif InPACT IT Bretagne

### Accompagnement au dépôt de demande de Dotation Jeune Agriculteur (DJA)

**Membres concernés :** le CIVAM 35 IT | Agriculture Paysanne 22 | le Civam 29 | la Marmite

**Rôle de la FRCIVAM Bretagne :** coordination de la réponse à l'appel à labellisation.

Depuis le 1er avril 2024, le Civam 29, Agriculture Paysanne 22, la Marmite et le Civam 35 IT ont obtenu une labellisation du conseil Régional pour pouvoir accompagner les porteur·euses de projet au dépôt de leur demande de DJA. La FRCIVAM a coordonné le dépôt de la demande de labellisation avec les quatre structures qui ont déployé leur offre d'accompagnement dans les mois suivants. Ces accompagnements, basés sur l'autonomie et l'approche collective se déroulent sur 2 journées et incluent la relecture du dossier de demande de DJA par un pair.

## Diagnostic transmission

**Membres concernés :** CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | Agriculture Paysanne 22 | CIVAM 35 IT

**Rôle de la FRCIVAM Bretagne :** coordination de la réponse à l'appel à agrément.

Dans le cadre de sa stratégie régionale pour l'installation et la transmission, la Région Bretagne a déployé en novembre 2024 le dispositif Agri Transmission. Il s'agit d'un diagnostic en 4 modules, permettant de faire l'état des lieux avec un transmetteur. Les CIVAM de Bretagne se sont mobilisés pour contribuer à la construction de l'outil, convaincu qu'un accompagnement des transmetteurs a du sens pour faciliter le renouvellement des générations. Les CIVAM ont pointé les manques du dispositif qui ne permet pas d'accompagner la personne au-delà de la réalisation d'un état des lieux, touchant la limite des diagnostics. La question du reste à charge pour l'agriculteur ou l'agricultrice reste un frein important pour toucher un maximum de personnes.

Les CIVAM ont été accrédités pour la réalisation de 70 diagnostics à l'échelle régionale sur la période de novembre 2024 à novembre 2025.

## Mois de l'installation en agriculture durable

**Membres concernés :** Terre de Liens Bretagne | CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | La Marmite | Agriculture Paysanne 22 | CEDAPA | CIVAM 35 IT | Accueil Paysan 35 | le CIVAM Adage 35 | La CIAP 22 | Réseau Cohérence.

**Rôle de la FRCIVAM Bretagne :** coordination du mois de l'installation et de la communication.

En Novembre 2024, la 8<sup>ème</sup> édition du mois de l'installation en agriculture durable a proposé une trentaine d'événements sur la région bretonne. Cet événement avait été créé en 2017 pour mutualiser la communication autour des cafés et autres sensibilisations au niveau régional.

Aujourd'hui, il y a des idées pour faire évoluer cet événement :

- Engager moins d'événements car cela reste énergivore et peut-être davantage mutualiser au niveau régional, voire s'appuyer sur 1 événement régional.
- Faire évoluer le public cible pour passer des porteurs de projets « qui aujourd'hui savent nous trouver » vers le para-agricole, les élu.es, les acteurs locaux et les citoyen.nes.



## Une recherche – action avec le projet ATIC

### Sur l'analyse des installations en collectifs

**Membres concernés :** CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | Agriculture Paysanne 22 | CIVAM 35 IT | La Marmite | paysan.nes

**Rôle de la FRCIVAM Bretagne :** animation de la recherche-action

Dans le cadre de la réponse à un appel à projet du Conseil Régional « Recherche et société », la FRCIVAM Bretagne s'est associée à l'**Institut Agro de Rennes**, appuyé par la CRESS pour construire un projet de recherche – action collectif afin d'analyser les trajectoires d'installation collectives (ATIC) au service du renouvellement des générations agricoles et de la transition agroécologique.

L'objectif de ce projet est de déterminer les conditions nécessaires et suffisantes à la réussite d'installations agricoles en collectifs formels et informels. Il s'agit d'établir un état des lieux et une caractérisation de ces formes nouvelles d'installation puis une analyse des cadres d'accompagnements de ces derniers. Ce projet vise également à aller plus loin en identifiant dans quelle mesure les cadres d'accompagnement humains, techniques, financiers et juridiques actuels sont limitants pour démultiplier ce type d'expériences, et quelles adaptations de ces cadres seraient nécessaires. Le projet démarre en 2025 pour 3 ans.

# Animation Territoriale

## Mieux travailler avec les territoires et les collectivités



### Quelques rappels sur cette thématique

Depuis quelques années, les **projets dits "territoriaux"** se multiplient sur le territoire breton, comme en France. Et, à ce titre, les collectivités et acteurs locaux sollicitent de plus en plus les CIVAM et parfois, inversement, ce sont les CIVAM qui souhaitent le soutien (financier, partenarial, stratégique, etc.) des collectivités et acteurs pour déployer des projets pertinents. Ces relations et projets territoriaux étant **complexes** et nécessitant de **développer de nouvelles façons de travailler**, les CIVAM bretons ont commencé à partager leurs questionnements et préoccupations à la FRCIVAM Bretagne :

- Comment entrer en contact avec les collectivités pour mener des projets pertinents ? Comment interpeller les acteurs territoriaux, par quel enjeu et avec qui ?
- Quelles postures adopter pour entrer dans une relation saine et de long cours ?
- Comment obtenir des financements suffisant pour rémunérer correctement nos activités ?

A l'issue d'une phase diagnostic réalisé auprès des CIVAM Bretons, le Conseil d'Administration de la FRCIVAM Bretagne s'est engagé à poursuivre le travail sous l'angle territorial, convaincu qu'il s'agit désormais non pas d'une thématique supplémentaire, mais désormais d'un fil conducteur de ses actions et missions. A ce titre, Laurence Gravel s'est engagée sur plusieurs expérimentations, à partir de septembre 2022 et qui se sont déployés en 2023.

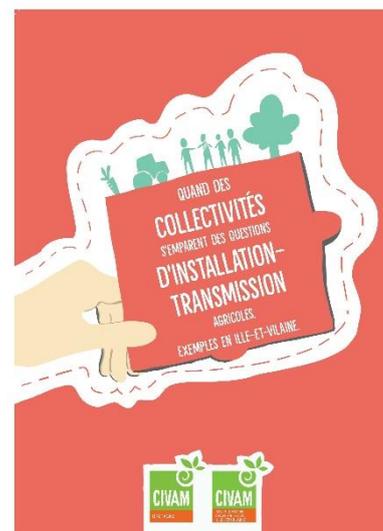
### Fin et restitution de l'étude « Quand des collectivités s'emparent des questions d'installation-transmission agricoles. Exemples en Ille-et-Vilaine »

**Membres impliqués :** CIVAM 35 IT, FRCIVAM Bretagne, Réseau CIVAM.

**Rôle de la FRCIVAM :** Appui sur la méthodologique de recherche, à l'animation de la démarche et à la diffusion.

En 2023, avec le soutien de la fondation Terre Solidaire et du Conseil Départemental 35, le CIVAM 35 IT a entamé un travail d'évaluation et de capitalisation de ses expériences avec les collectivités autour de programmes d'action sur l'installation-transmission. Au cours de celle-ci, la FRCIVAM Bretagne a été impliquée sur la **sur la création et la réalisation de la méthodologie d'enquête** et l'**analyse** de celle-ci et de **diffusion** au sein des réseaux CIVAM et des partenaires régionaux, dans une perspective de **capitalisation**. Les objectifs généraux de cette étude étaient 1) d'**évaluer les relations (multi)partenariales** entre les territoires et le CIVAM IT 35, dans le cadre de projets sur l'Installation-transmission ; 2) de **rendre visible les bénéfices** des projets territoriaux en matière d'installation-transmission, du point de vue des porteur-euses de projet, des cédant.es et des collectivités ; 3) D'**identifier les conditions de réussites aux** partenariats entre les structures de développement agricole et les territoires, ainsi que les stratégies à adopter par le CIVAM IT 35 pour orienter ses décisions futures. Deux documents ont été travaillés en 2024 :

- un livret « [Quand des collectivités s'emparent de l'installation-transmission en agriculture. Témoignages en Ille-et-Vilaine](#) »
- un document interne Civam « Témoignage du CIVAM 35 IT sur son positionnement auprès des collectivités »



Un évènement de **restitution de l'étude a été organisé le 1er juillet 2024 à l'hôtel de Rennes Métropole**. Il a réuni une **quarantaine de participant.es**. Cet évènement a permis la mise en avant d'un sujet important pour le bien commun, de valoriser le travail fait par les Civam, de créer un cadre permettant l'appropriation et les échanges.



## Coordination du collectif « Agriculture durable », en réponse au marché public de Redon Agglomération »

Le 14 juin 2022 Redon Agglomération présentait le plan d'action de son Plan Agricole et Alimentaire durable Territorial (PAAT), comprenant un axe de travail intitulé « Renforcer l'économie agricole du territoire ». Pour sa mise en œuvre, la communauté de communes a publié un marché public auquel la FRCIVAM Bretagne a répondu au côté de 15 structures partenaires, à savoir **CAP 44, la CIVAM 44, la CIAP 44, le GAB 44, Accueil Paysan Pays de la Loire, Accueil Paysan 35, Agrobio 35, le CIVAM 35 IT, le CIVAMAD 56, le GAB 56, Connexion Paysanne, La Marmite, le GAB 56, Terre de Liens et la FRCIVAM Bretagne.**

Notre collectif, nommé pour l'occasion « **Agricultures Durables** », a **répondu aux 3 lots** publiés par Redon Agglomération, sur lesquels nous en avons **obtenus deux**, à savoir le Lot 2 « Repérage des cédants de 55 ans et + » et le lot 3 « Animations et accompagnement à l'installation-transmission et à l'accès au foncier agricole ».



En 2024, la FRCIVAM a contribué à l'animation du collectif et pilotait une action de sensibilisation des élu.es de Redon Agglomération qui s'est tenue le 24 mai 2024 sur la ferme de Saint-Yves sous l'intitulé « Le renouvellement des générations en agriculture : comment puis-je m'en saisir en tant qu'élu ? ». Y étaient réunis une trentaine de personnes dont les élu.es de 13 communes de l'agglomération et 13 des 15 structures du collectif Agricultures Durables.



D'autres séminaires à destination des élu.es seront organisés par la FRCIVAM Bretagne en 2025 et 2026 avec un focus sur la bio et sur l'accès au foncier.

## Terres de Sources : démarche de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

**Membres impliqués :** FRCIVAM Bretagne, CIVAM 35 IT, ADAGE 35, Terre de Liens Bretagne.

**Rôle de la FRCIVAM Bretagne :** Animation des CIVAM partenaires, relation avec la CEBR, lien avec les collectivités du territoire, tâches administratives et financières.

### Quatre années d'engagement

Depuis 2020, la FRCIVAM Bretagne coordonne et anime les actions de la démarche Terres de Sources, en lien avec ses partenaires : l'ADAGE 35, le CIVAM 35 Installation Transmission et Terre de Liens Bretagne. Après une année 2022 de montée en puissance dans notre implication à TDS, l'année 2023 a été une année de repositionnement sur notre engagement dans la démarche, cherchant à aller au-delà du travail de sensibilisation sur la démarche et les enjeux de la qualité de l'eau, de mobilisation vers la démarche et son label, ainsi que d'accompagnement vers des pratiques durables en faveur de la qualité de l'eau. A partir d'une réflexion engagée fin 2023 avec les acteurs de TDS engagés sur le développement des filières Terres de Sources, l'ADAGE a sollicité et animé ses adhérent.es impliqué.es dans la Commission Transformation Commune, pour envisager la création d'une filière lait Terres de Sources. Les échanges et rencontres réalisées sur le premier semestre 2024 par l'ADAGE 35 ont abouties à une conclusion rapide sur la suspension de la démarche, les acteurs engagés concluant que les conditions n'étaient pas rassemblées pour prolonger.



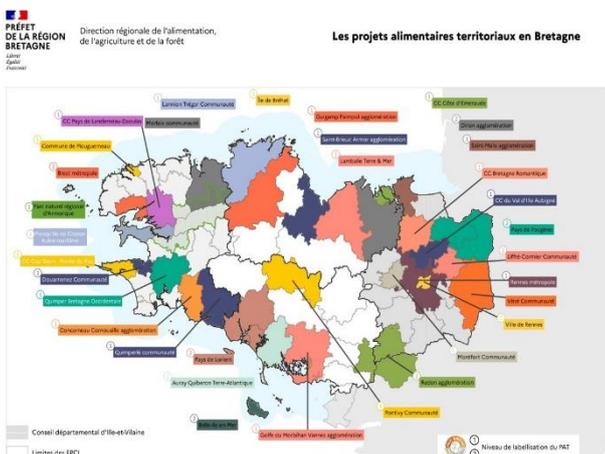
A l'issue de ce travail, observant avec les pilotes de Terres de Sources que nos actions de sensibilisation avaient atteint leurs limites, l'année 2024 a marqué la fin du partenariat tel qu'imaginé en 2020, laissant la possibilité d'imaginer des suites sur d'autres types d'actions si celles-ci apparaissaient pertinentes dans le futur.

## Animation du Réseau des PAT de Bretagne

Une mission d'intérêt publique, pilotée par la Région Bretagne, l'ADEME Bretagne et la DRAAF Bretagne



Issus de la Loi d'avenir, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt de 2014, le PAT – Projet Alimentaire Territorial - est un dispositif public qui a l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire pour faire face aux enjeux de transition agricole, alimentaire et environnementale. Il s'agit d'une politique publique que peuvent mobiliser les collectivités territoriales ou des associations œuvrant dans une perspective de développement territorial, à l'échelle communale, d'un EPCI ou d'un département.



La dynamique doit regrouper les acteurs terrains concernés par les enjeux agricoles et alimentaires autour d'un diagnostic partagé donnant lieu à un plan d'actions et une mise en œuvre visant à opérer une reterritorialisation de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi qu'un mouvement vers les transitions agroécologiques. Fin 2024, la Bretagne dénombrait 35 PAT dont 30 labellisé de niveau 1 ou 2 par l'Etat.



Or, afin que les territoires bénéficient d'espaces d'échanges de pratiques et de ressources pour monter en compétences sur les sujets des PAT, la DRAAF et l'ADEME Bretagne ont commencé à animer un réseau regroupant les chargé.es de mission des PAT de partout en Bretagne. A partir de 2019, ce réseau s'est appuyé sur une dynamique rassemblant les PAT des Pays de la Loire, mais fort du nombre croissant de PAT sur le territoire, la DRAAF et l'ADEME Bretagne ont souhaité créer en janvier 2020 un réseau régional des PAT bretons. Ces deux réseaux ont coexisté jusqu'en fin 2023, date à laquelle le réseau Bretagne – Pays de la Loire s'est effacé au profit de deux réseaux régionaux. Finalement, la DRAAF, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne se sont associés pour déléguer l'animation du réseau des PAT bretons à la FR CIVAM de Bretagne, dont la candidature a été retenue au regard de sa connaissance des acteurs, de son expertise en matière d'animation de réseau et de ses implications en matières agricoles et alimentaires. La mission a commencé en juillet 2024 et se déploiera sur 3 ans, jusqu'en 2027.

Ses objectifs sont :

**Organiser et proposer des rendez-vous** de réflexions, de travail et de montée en compétences

**Favoriser les projets interPAT** au sein de la Bretagne

**Inscrire et/ou maintenir le réseau des PAT dans les réseaux bretons**

**Créer une plate-forme d'animation régionale de format numérique** permettant d'entretenir les liens

**Contribuer à l'essaimage et capitalisation d'expériences, d'outils et de bonnes pratiques** au sein des PAT

**Contribuer à la remontée des besoins et enjeux des PAT et territoires aux institutions nationales**

## Au croisement de différentes implications de la FRCIVAM Bretagne

Au sein de la FRCIVAM Bretagne, la mission d'animation du Réseau des PAT croise de nombreuses thématiques : les Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT) se focalisant sur la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation ; l'Animation Territoriale en soutenant le travail de concertation des acteurs publics et privés sur les territoires ; mais aussi les thématiques historiques des CIVAM : l'accompagnement des transitions agroécologique et sociale ; l'installation-transmission agricole, etc. La labellisation des PAT les encourageant à travailler tous les sujets alimentaires et agricoles en transversalité, cela permet de valoriser les compétences systémiques déployées par les CIVAM, à travers ses propres actions et celles des associations adhérentes de la FRCIVAM Bretagne.

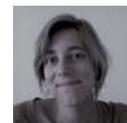
## Une animation à partir du terrain, dans une posture d'accompagnement individuelle et collective marquée par l'éducation populaire

L'animation du réseau des PAT est empreinte des valeurs et méthodes d'éducation populaire ; de recherche-action et d'accompagnement qui fait la valeur de la FRCIVAM Bretagne. En plus des temps d'accompagnement individuels proposés aux PAT et acteurs bretons impliqués, des temps collectifs sont organisés sous forme de Groupe de Travail (GT), de RDV Territorialisés interPAT en proximité, de séquences rituelles « Présente ton PAT » et de Flash'Info'Actus, entre chargé.es de mission PAT et, pour certaines séquences en présence des élu.es et des acteurs bretons impliqués dans les concertations. L'Ecole Buissonnière du 28 novembre dernier a été l'un des temps forts des premiers mois du réseau.



Intéressé.es à entendre parler du Réseau des PAT de Bretagne ? Vous pouvez vous abonner à sa Newsletter en faisant la demande sur [reseau-pat-bretagne@civam.org](mailto:reseau-pat-bretagne@civam.org) ou à nous suivre sur [Linked'In](#).

# Les formations à destination des animateur·ices



## Programmation 2024

Les formations organisées par la FRCIVAM s'adressent aux animateur·ices et paysan·nes du réseau CIVAM, mais également des structures de l'Economie Sociale et Solidaire, dans l'objectif de renforcer leurs compétences sur des thématiques diverses. En 2024, **6 formations** ont été organisées par la FRCIVAM Bretagne, dont deux formations de l'Idée au projet qui est portée administrative par la FRCIVAM Bretagne en étroite proximité avec La Marmite qui intervient et coordonne les enseignements auprès des porteur·euses de projet.

Printemps 2024	<b>De l'Idée au Projet, animé par la Marmite</b>	10 jours Stage	9 participant.es
Mars 2024	<b>Innové dans ses compétences d'animation avec des outils de facilitation graphique, niveau 1.</b>	2 jours	11 participant.es.
Avril 2024	<b>Gestion et organisation du travail</b>	2 jours	13 participant.es
Juin 2024	<b>Animer des réunions pour favoriser la participation</b>	2 jours	13 participant.es
Automne 2024	<b>De l'Idée au Projet, animé par la Marmite</b>	10 jours Stage	7 participant.es
Septembre 2023	 <b>Cultivons notre pratique en facilitation graphique. Entraînement tout niveau !</b>	1 jour	5 participant.es

 Nouveauté en 2024.



En 2024, les formations de la FRCIVAM Bretagne ont fait l'objet d'une évaluation par les participant.es, dont les résultats globaux sont les suivants : **Indice de satisfaction globale des formations : 96,25%**.  
**Indice quant à l'atteinte des objectifs sur les formations : 93,75%**.

## Récolte des besoins en vue de la programmation 2024

Au cours de l'année 2024, les besoins en formation des animateur·ices ont été **récoltés** lors du rendez-vous annuel de la **commission formation** en juin, puis **retravaillés** en septembre, **par le conseil d'administration et l'équipe salariée**, dans la perspective de proposer un catalogue renouvelé en 2024, qui se distingue en formations classiques et des rendez-vous visio thématiques.

## Animation de la Commission Formation en Bretagne

La Commission Formation est un collectif qui regroupe les CIVAM et partenaires bretons qui souhaitent échanger sur les dimensions pédagogiques, la veille et la certification de nos formations. Cette formation vit à travers trois outils principaux :

1. une liste de diffusion mail partagée qui permet de réaliser une veille collective et un partage d'information en cours d'année ;
2. un dossier numérique partagé, via Nextcloud, où les ressources, documentations et veille sont déposés et mis à jour pour un usage de chaque structure participante, dans la perspective de nos audits Qualiopi respectifs ;
3. une réunion de travail **en présentiel, le 3 juin 2024**, à la Maison des CIVAM à Cesson-Sévigné, en présence de neuf collègues des CIVAM bretons et la salariée référente Formation du Réseau CIVAM National. L'occasion était de : partager nos actualités, ainsi que nos innovations pédagogiques en 2023-2024 ; faire le point sur l'ingénierie pédagogique de certaines formations partagées ; faire une mise à jour des éléments de veille pédagogique, réglementaire, économique, organisationnelle et humaine permettant d'améliorer nos pratiques de formation ; relever les besoins en formations des animateur·ices ; **connaître la réflexion du Réseau CIVAM sur l'intégration (ou pas) à l'OF Coral Occitanie sur la dimension administrative et la certification Qualiopi** ; mieux accueillir les nouveaux collègues formateur·ices dans nos réseaux.

## Réalisation de l'audit de renouvellement

**L'audit de renouvellement** Qualiopi fait suite à l'audit de surveillance que la FRCIVAM Bretagne a réalisé en juin 2023 et est une obligation légale et nécessaire afin que nous conservions notre fonction d'organisme de formation (OF). Elle s'est déroulée le **30 avril 2024** et a donné lieu à **une reconnaissance de la conformité de nos pratiques**.



## La communication



### Une mission dédiée et des formations collectives pour poser l'enjeu

Cette année la FRCIVAM Bretagne a ouvert un chantier de déploiement de la communication, qui s'est matérialisée par le recrutement d'Anne-Gaëlle avec 20% de son poste dédié à cette thématique. Pour engager ce chantier collectivement, les administrateurs et les salarié·es ont participé à une formation intitulée « Stratégie de communication » le 6 janvier 2024, avec Brut de Pommes. Cette formation a été l'occasion de mettre au centre des préoccupations et réflexions un pan du travail que la FRCIVAM Bretagne avait du mal à déployer, faute de moyens dédiés. Puis, en cours d'année, des administrateurs ont également participé à la formation « Media training » organisé par le Réseau CIVAM.

### Des évolutions dans la communication de la FRCIVAM Bretagne

Dans la foulée de ces actions, des pages sur deux réseaux sociaux - Facebook et LinkedIn - ont été lancés et les actualités du site internet ont été plus régulièrement mis à jour par Anne-Gaëlle.



400 abonné·es



27 actualités publiées sur le site internet



200 abonné·es



18 communiqués de presse

🔗 Notre site internet : [www.civam-bretagne.org](http://www.civam-bretagne.org)

🔗 Notre page LinkedIn : [www.linkedin.com/company/frcivam-bretagne](https://www.linkedin.com/company/frcivam-bretagne)

🔗 Notre page Facebook : [www.facebook.com/frcviambretagne](https://www.facebook.com/frcviambretagne)

### Présence de la FRCIVAM Bretagne aux Trans Musicales de Rennes

Pour l'édition 2024, les organisateurs des **rencontres Trans Musicales de Rennes** ont choisi la FRCIVAM Bretagne dans le cadre de leur contribution environnementale. Leur opération de collecte de dons a été au bénéfice des Civam de Bretagne et de l'association Envie Bretagne. Pour l'occasion, des administrateur·trices et salarié·es des CIVAM bretons ont tenu un stand de présentation des CIVAM du 5 au 7 décembre, pour échanger avec les festivaliers. En définitive, 5 253,50 € ont été recueillis. L'opération sera renouvelée en 2025.

# LES MOYENS FINANCIERS

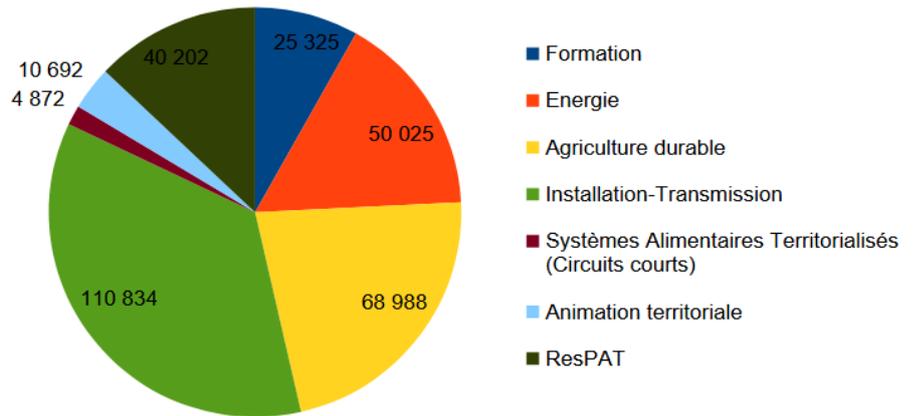
## Le résultat 2024 et quelques données clefs

**Le résultat d'exercice 2024 est positif de 5 785 €** pour un total des produits de 420 735 € (hors valorisation du bénévolat pour 8 154 €). En 2024, la FRCIVAM Bretagne compte une équipe de 3 salarié.es, soit Anne-Gaëlle, Laurence et Dominique. Elle comptabilise 2,91 Équivalents Temps Pleins (ETP) contre 3,84 ETP l'année précédente. L'équipe est appuyée par Nathalie au poste de secrétariat partagé, pour 0,3 ETP.

Le bilan au 31 décembre 2024 est caractérisé par une régularisation très importante des flux financiers auprès des fournisseurs - les groupes et les partenaires - et des créanciers, soit les financeurs.

Le Fond associatif est stable à 75 883 €. Il correspond à 6 mois de salaires à 3 ETP. Le montant des versements aux CIVAM Bretons et aux partenaires représente 40 % des subventions de la FRCIVAM Bretagne.

**Financements thématiques de la FRCIVAM, y compris les versements aux groupes**



## Les prévisionnels 2025 et 2026

Le budget prévisionnel est, avec les éléments récoltés à ce jour, de moins 15 383 € pour 2025 et de moins 40 995 € pour 2026, sur la base de 3 ETP.

## Mise en perspective

Le Conseil d'administration et l'équipe salarié.es se mobilisent pour trouver des ressources supplémentaires au fonctionnement de la FRCIVAM Bretagne, afin de retrouver une équipe à 4 salarié.es idéalement. Or, les annonces gouvernementales de baisse des financements aux collectivités touchent directement les acteurs de terrain et les actions d'accompagnement.

La rencontre régionale du 15 octobre 2024 à Mellionec - puis la journée salarié.es du 18 janvier 2025 - confirment le besoin d'échanger sur les questions financières, aussi bien sous l'angle stratégique qu'opérationnel pour donner de la robustesse aux modèles économiques des associations.



**Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne**  
**17 rue du Bas Village - CS 37725 -**  
**35577 Cesson-Sévigné**  
**bretagne@civam.org**  
**[www.civam-bretagne.org](http://www.civam-bretagne.org)**

